

Notre CUB, c'est une agglomération ambitieuse, d'envergure européenne, qui crée une unité et des synergies entre les communes qui la composent, pour mener à bien les grands projets qui intéressent l'ensemble de l'agglomération et que les communes n'auraient pas les moyens de mener seules.

Notre CUB, c'est aussi 27 communes, avec leurs maires, leurs identités propres, leurs visions, leurs projets. Dès lors, afin d'assurer une proximité toujours plus grande, un renforcement de leur droit de regard et de leur marge de manoeuvre s'avèrerait nécessaire.

Depuis 1995, la Communauté Urbaine, sous l'impulsion d'Alain JUPPE et du Groupe Communauté d'Avenir, a connu, grâce à des projets tels que le tramway ou les ZAC, de profondes et importantes mutations, l'objectif étant de hisser notre agglomération au niveau des plus grandes métropoles européennes. Plus que jamais, ce processus doit se poursuivre.

Tout en conservant la spécificité de chaque commune, il apparaît nécessaire d'élaborer de nouvelles synergies pour bâtir notre projet d'agglomération pour 2020, avec une fiscalité maîtrisée et sans recours à une taxe additionnelle.

La prochaine mandature doit permettre d'imaginer une nouvelle forme de croissance écologique : un progrès économique et social respectueux de notre environnement et de notre cadre de vie. L'écologie n'est pas un chapitre de notre projet : elle est au cœur de chacun d'entre eux, comme une préoccupation permanente.

Ce projet, articulé autour de la notion de développement économique et durable, doit faire de la Communauté Urbaine une métropole européenne durable de référence.

UNE COMMUNAUTE URBAINE PLUS PROCHE DES CITOYENS

► Améliorer la vie quotidienne et le cadre de vie des habitants de la CUB

- renforcer notre politique d'habitat aidé
 - par le développement de l'accession sociale à la propriété : c'est notre priorité
 - par la mise en place d'une politique d'anticipation foncière ambitieuse. Dans ce but, la CUB, en accord avec les maires, pourrait lancer un grand emprunt qui serait affecté à la réalisation de réserves foncières.
 - par la nécessité de doter chaque commune d'une unité d'hébergement d'urgence avec l'engagement financier de l'Etat et du Conseil Général.
- veiller au développement et au renforcement des centre-villes en favorisant leur reconquête par des commerces de proximité, et en luttant contre la prolifération des agences bancaires ou immobilières grâce au nouvel outil réglementaire ou par une modification du PLU.
- veiller au cadre de vie harmonieux et respectueux de notre environnement
 - élaborer un nouveau schéma directeur eaux pluviales pour diminuer les zones inondables,
 - valoriser les espaces naturels par la poursuite notamment de l'aménagement du Parc intercommunal des Jalles et du Val de l'Eau Bourde,
 - mettre en place un fonds de concours pour les projets innovants afin d'inciter à l'éco-construction, en particulier dans les projets communautaires,
 - lancer rapidement des études pour mettre en place un nouveau mode de traitement des déchets plus écologique, en raison de l'arrêt programmé de l'usine d'incinération de Cenon à l'horizon 2020.

► Poursuivre la constitution d'un réseau de transports en commun

conforme aux attentes des citoyens, avec un objectif de 100 % de transports publics propres en 2010, comme autant d'alternatives à la voiture :

- par une incitation forte à l'utilisation des transports publics : nous proposerons en effet le passage de 4 à 3 enfants pour le tarif « familles nombreuses » sur le réseau TBC, à l'instar de la SNCF.
- par la consolidation d'un réseau de bus à la fois en phase avec le flux des voyageurs et respectueux de son environnement :
 - en renforçant la desserte du Campus,
 - en desservant mieux les cœurs des quartiers,

- en remplaçant les bus polluants encore en circulation par des bus propres à l'horizon 2010 (GPL, hybride, GNV...)
- par la réalisation de la 3^{ème} phase du TCSP qui devrait bénéficier de nouvelles subventions de l'Etat suite au Grenelle de l'Environnement :
 - avec le prolongement de la ligne C en direction d'une part de Bègles et de Villenave d'Ornon et d'autre part en direction du Palais des Congrès et du Parc des expositions,
 - avec le prolongement de la ligne B jusqu'à la zone d'activités de Bordeaux Nord,
 - avec le prolongement de la ligne A jusqu'à l'aéroport de Mérignac,
 - avec la création d'un TCSP desservant le quadrant nord-ouest à la lumière des études en cours à la CUB,
 - avec la réalisation d'une liaison transversale CHU, Pellegrin, la Médoquine, Talence, Grandes écoles et Thouars, Gradignan parc relais sud de Gradignan,
 - avec l'étude d'un tram train vers le Médoc et son prolongement sur la rive droite par le Pont Bacalan Bastide.
 - par le lancement d'études pour une desserte TCSP reliant les villes de la périphérie entre elles (TCSP de rocade) une fois la 3^{ème} phase réalisée,
 - par une étude en parallèle de l'offre de stationnement et notamment la création de parcs relais supplémentaires ainsi que le re-dimensionnement des parcs existants pour remédier à leur saturation et inciter les automobilistes à abandonner leur voiture
- par le développement de moyens de transports alternatifs
 - obtenir une participation financière de RFF et de la Région pour la réalisation de la ceinture ferroviaire,
 - mettre en place un système communautaire de location de vélos pour une courte durée, pour les communes qui le souhaitent, tout en multipliant les aires de stationnement pour les vélos, en particulier autour des établissements scolaires,
 - développer des cheminements doux par un renforcement du maillage des pistes cyclables, et la création d'un plan piétons tenant davantage compte des personnes à mobilité réduite,
 - mettre à l'étude d'une nouvelle navette fluviale hybride ou électrique entre les deux rives.

► **Rapprocher la CUB de ses habitants : proximité, concertation, réactivité.** Sans remettre en question de manière fondamentale la répartition des compétences entre la CUB et les communes, il s'agit de redonner aux maires et aux citoyens la prééminence de décision sur le territoire de leurs communes.

- consulter davantage les habitants de la CUB sur les grands choix qui les concernent :
 - par une meilleure implication des associations et du citoyen dans le débat public et la prise de décisions politiques qui s'ensuit,
 - par un recours systématique à la concertation au travers notamment d'enquêtes publiques, et de livres blancs.
 - d'une manière générale, veiller à rapprocher l'administration communautaire de ses administrés.

- redonner au maire la prééminence sur les questions de proximité,

- dans le domaine de la voirie :
 - grâce à l'augmentation sensible des enveloppes communales, insuffisantes pour effectuer les travaux requis,
 - en permettant aux communes d'effectuer rapidement et directement certains petits travaux de voirie : il faut traiter au meilleur niveau ce qui doit l'être. Les communes qui le souhaitent pourraient assumer les travaux sur les voiries de dessertes de quartier par le transfert des fonds et moyens nécessaires.
- dans le domaine de la propreté ou la collecte des ordures ménagères : il faut clarifier la répartition des compétences entre la CUB et les communes.
- dans le domaine de l'assainissement : l'augmentation des enveloppes communales pourrait également être envisagée en raison des nouvelles règles de constructibilité du PLU qui rendent obsolètes les réseaux existants en cas de densification.
- au niveau du PLU : tenir compte de la spécificité des communes en introduisant davantage de souplesse.

UNE COMMUNAUTE URBAINE DYNAMIQUE ET CREATRICE D'EMPLOIS

► **Une CUB rayonnante et ambitieuse** : une CUB porteuse de grands projets et soucieuse de son attrait culturel, touristique et sportif

- réaliser les grands projets structurants qui sont attendus par les habitants de la CUB
 - le pont Bacalan-Bastide, priorité absolue, puis le pont Jean-Jacques Bosc et ses débouchés. Ces deux réalisations, intégrant des voies de TCSP, assureront le bouclage des boulevards.
 - un Zénith d'agglomération
 - les grands projets d'aménagement urbain, tels que les ZAC, notamment en achevant celles du Tasta à Bruges, des Quais à Floirac ; en lançant les ZAC Bastide 2, Bassins à Flots et Berges du Lac à Bordeaux, la ZAC du centre ville à Mérignac, celle de Pont Rouge à Cenon, ainsi que du PÆ de Villenave d'Ormon et des PÆ des centre-bourgs en voie de réalisation (Eysines, Saint Aubin de Médoc) ou en projet (Gradignan).
- développer les PFP pour la réalisation de projets communautaires grâce à la modification envisagée du cadre législatif.
- porter le projet structurant de « Bordeaux Capitale européenne de la culture 2013 ». La CUB devrait à ce titre prendre en charge les grands équipements culturels ou sportifs communautaires, en construisant notamment une grande salle de spectacles de type Zénith pour cette échéance. Quant à son implantation, des pistes comme Floirac, Bordeaux-Lac/Bruges ou Pessac pourraient être explorées.
- développer le tourisme dans toutes ses dimensions : le tourisme d'affaires (Congrès), viti-vinicole, culturel et de loisirs.
- fédérer les 27 communes par une politique d'identité sportive
 - pour donner une nouvelle impulsion à une grande équipe de rugby en particulier par la recherche de nouveaux partenaires financiers
 - pour renforcer l'attractivité et la force identitaire de leurs clubs sportifs
 - pour créer une dynamique avec les pratiquants et les spectateurs autour des grandes équipes d'agglomération figurant dans l'élite des championnats nationaux

► **Une CUB attractive pour les entreprises et pour leurs salariés**, par une nouvelle donne en matière de développement économique et d'emplois :

- une CUB de l'intelligence et de l'innovation
 - mettre en place une interaction entre les vecteurs d'enseignement, de recherche et d'innovation que sont le PRES et les Pôles de Compétitivité (Aerospace Valley, Pin Maritime, Route des lasers et Prod'Innov) afin de favoriser une émulation réciproque permettant notamment l'émergence de nouveaux métiers,
 - positionner la CUB sur les technologies d'avenir,
 - en profitant par exemple de l'attrait exercé par ces Pôles de Compétitivité, en particulier le pôle « Industrie et Pin Maritime du Futur » pour favoriser l'utilisation du bois dans la construction
 - en communiquant davantage sur le réseau haut débit Inolia
 - en mettant en place un groupe de réflexion sur les nouvelles technologies liées aux questions environnementales,
- une CUB sociale et humaine
 - renforcer les services apportés en favorisant les initiatives des entreprises : notamment en matière de restauration, et de crèche
 - valoriser le capital humain par la formation professionnelle.
 - prôner un urbanisme commercial maîtrisé, favorisant les centres de proximité avec un effort particulier pour les quartiers difficiles, et prenant en compte les équilibres commerciaux des centres villes existants,
 - doter la CUB de moyens de garder sur son territoire ses grandes entreprises, pour éviter la multiplication des situations telles que FORD ou Solectron
- une CUB accueillante : dégager du foncier pour l'implantation d'entreprises et développer l'offre d'accueil :
 - créer de nouvelles zones d'activités, de nouvelles pépinières d'entreprises, et de nouveaux pôles d'affaires tels que celui de Saint Jean Belcier,
 - renforcer les sites d'intérêt métropolitain (SIM), en particulier celui d'Hourcade qu'il faut préserver en le transformant en un pôle de trafic de fret régional et interrégional,
 - porter notre effort sur un meilleur accueil des PME/TPE,
 - prendre des mesures pour rendre le foncier plus compétitif ainsi que d'éventuelles mesures fiscales incitatives pour accompagner ces initiatives.
 - développer les activités et les équipements nautiques et portuaires le long de la Garonne.
- une CUB fière de ses atouts : mettre en place une politique de communication ambitieuse à l'échelle régionale et européenne en vue d'assurer une meilleure promotion de la métropole en s'associant par exemple avec différents salons professionnels. Cela contribuera également à mettre en valeur les pôles d'envergure européenne existants, tel que le pôle agro-alimentaire du MIN de Brienne.

► **Une CUB plus accessible** : par des infrastructures tirant le meilleur parti possible du nœud de communication nord/sud et est/ouest que constitue notre agglomération, ainsi mieux reliée aux flux d'échanges internationaux :

- réaliser la LGV Tours Bordeaux en 2016 et si possible avant, tout en assurant son prolongement vers Hendaye (afin d'achever une ligne LGV sud-atlantique qui bénéficierait de 25% de crédits européens) et vers Toulouse. Il s'agit d'un projet essentiel pour le développement de notre agglomération et Communauté d'Avenir s'engage résolument dans cette voie, bien que le débat sur les futurs tracés reste largement ouvert.
- achever rapidement les chantiers routiers en cours, en particulier l'achèvement de la mise à 2x3 voies de la rocade entre l'A63 et le Pont d'Aquitaine y compris l'échangeur de Labarde), en prévoyant des mesures de protections phoniques contre les nuisances sonores,
- optimiser les ressources autoroutières existantes, en particulier l'A89 vers l'Europe centrale, nouvelle ouverture pour Bordeaux et son agglomération
- renoncer au projet du grand contournement autoroutier de Bordeaux, qui n'est plus conforme aux orientations du Grenelle de l'Environnement et favoriser en parallèle le développement d'alternatives notamment pour le transport de marchandises :
 - mise à l'étude d'un grand contournement ferroviaire pour favoriser le transfert du fret de la route vers le rail
 - développement de voies maritimes et fluviales
- réfléchir avec nos partenaires au développement de notre aéroport après l'arrivée du TGV mettant Bordeaux à 2h de Paris, qui l'obligera à diversifier provenances et destinations, tout en facilitant les liaisons avec le centre ville notamment grâce à une desserte par TCSP et en veillant aux nuisances sonores que cela pourrait engendrer. Favoriser l'implantation de compagnies à bas prix.